

**MAIRIE DE VALMEINIER**  
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

Nombre de Conseillers en exercice	13
Nombre de présents	12
Nombre de votants	13

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 7 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

**Étaient présents** : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Isabelle GORIN, Marc MOMET Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Marion BERNOLLIN, Jonathan CHARDON, Stéphane LEVAVASSEUR, Philippe EXCOFFIER, Romain MALLEVAL, Isabelle DELEGLISE.

**Absent ayant donné procuration** : Éric TALLIA à Stéphane LEVAVASSEUR

**Date de convocation** : 31 Mars 2025

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

### **I VOTE DU TAUX DES IMPOTS**

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.

Les membres du Conseil Municipal décident de ne pas augmenter le taux des impôts et de fixer, cette année, les taux comme suit :

TAXES	BASE	TAUX	PRODUIT
Foncier bâti	2 996 000	42.20	1 264 312 €
Foncier non bâti	5 600	157.78	8 836 €
Taxe d'habitation	1 899 000	21.23	403 158 €
CFE	2 167 000	30.05	651 184 €
<b>Total</b>			<b>2 327 490 €</b>

***Approuvé à l'unanimité***

### **II ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame l'adjointe à la vie locale, associative et culturelle présente les différentes demandes de subvention sollicitées par les associations auprès de la collectivité.

Compte-tenu des demandes formulées, des bilans moraux et financiers et après examen de ces pièces par la commission, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	PROPOSITION D'ATTRIBUTION
OCCE	200.00 €
ACCA	305.00 €
Ski Club	60 000.00 €
Sauvegarde et valorisation du patrimoine	750.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	900.00 €
Ateliers Créatifs	500.00 €
Sou des écoles	500.00 €
ADMR	1 000.00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>64 155.00 €</b>

*Approuvé majorité des membres présents (12 pour – 1 abstention)*

### III ONF : PROGRAMME D' ACTIONS POUR L' ANNÉE 2025

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Office Nationale des forêts concernant les coupes à asséoir en 2025 en forêt communale relevant du régime forestier.

De plus, l'ONF informe la commune des travaux et dépenses prévues de l'année 2025 :

TRAVAUX	DEPENSES PREVUES (€ HT)	AIDES POSSIBLE (€ HT)
Part de Valmeinier pour l'entretien de la Route Forestière du Prec	2 500	
Entretien sentier « Les Combes - Croix de la Lauzanne »	4 150	
Part de Valmeinier pour l'investissement de la réfection de la Route du Prec	46 456	
<b><u>Frais d'exploitation</u></b>		
Parcelle 3 coupe câble	43 000	5000
Parcelles 22/23 coupe tracteur débardage et transport	5 000	
<b>TOTAL</b>	<b>101 106</b>	<b>5 000</b>

*Approuvé à l'unanimité*

#### **IV BUDGETS PRIMITIFS M49 - M57 - LOTISSEMENT DE GRANGE BERNARD -**

Monsieur le Maire présente les budgets suivants :

##### **Budget Primitif M49.**

Le budget primitif 2025 de l'eau et de l'assainissement s'équilibre à la somme de :  
460 710.11 € en exploitation  
580 376.47 € en investissement

***Approuvé à l'unanimité.***

##### **Budget Primitif M57.**

Le budget primitif 2025 de la Commune s'équilibre à la somme de :  
6 508 343.13 € en fonctionnement  
4 204 356.42 € en investissement

***Approuvé à l'unanimité.***

#### **Compte Financier Unique Lotissement de Grange Bernard et affectation de résultat.**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	265 547,84	337 591,84	603 139,68
	Recettes réalisées (1)	B	265 547,84	336 323,05	601 870,89
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	253 172,84	349 967,37	603 140,21
	Dépenses réalisées (1)	E	246 474,53	336 323,05	582 797,58
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	19 073,31	0,00	19 073,31
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-12 375,00	12 375,53	0,53
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	6 698,31	12 375,53	19 073,84
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	6 698,31	12 375,53	19 073,84

Ces résultats seront reportés sur le budget 2025, en investissement au compte R001 : 6 698.31 €  
et en fonctionnement au compte de R002 : 12 375.53 €

***Approuvé à l'unanimité.***

##### **Budget Primitif Lotissement de Grange Bernard.**

Le budget primitif 2025 du lotissement s'équilibre à la somme de :  
180 503.58 € en fonctionnement  
168 128.05 € en investissement

***Approuvé à l'unanimité.***

## **V DEMISSION DE LA 2EME ADJOINTE**

Monsieur le maire indique que :

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 20 mars 2025,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider de modifier l'ordre du tableau,

Considérant que le Conseil Municipal souhaite modifier l'ordre du tableau,

Considérant ainsi que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De faire remonter tous les adjoints en poste d'un rang,
- Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le rang de 4<sup>ème</sup> adjoint, le poste étant devenu vacant,
- De procéder à la désignation du 4ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Philippe EXCOFFIER

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

A obtenu : 12 voix

**Article 3** : Monsieur Philippe EXCOFFIER est désigné en qualité de 4ème adjoint au Maire.

***Approuvé à l'unanimité.***

## **VI TARIFS DES REMONTÉES MÉCANIQUES - SAISON 2025- 2026 -**

Lecture de la grille tarifaire des forfaits de ski pour la saison 2025/2026.

Il en ressort une augmentation d'environ 2.5 % sur l'ensemble des forfaits.

***Approuvé à majorité des membres présents (11 pour – 2 abstentions).***

## **VII PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recruter du personnel saisonnier pour le printemps 2025 et l'été 2025/2026.

Le recrutement de ces agents, non titulaires, s'établira comme suit :

Des adjoints techniques recruté du 5 mai 2025 au 30 novembre 2025, à temps complet.

Des adjoints techniques recruté du 5 mai 2025 au 30 septembre 2025, à temps complet.

Un adjoint technique recruté du 12 mai 2025 au 31 aout 2025, à temps complet.

***Approuvé à l'unanimité.***

## **VIII COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS**

Néant

## **IX QUESTIONS DIVERSES**

### **Refacturation des fleurs et du terreau.**

Afin d'avoir une homogénéité dans le fleurissement de la commune, la collectivité commande l'ensemble des fleurs et du terreau pour les acteurs économiques et habitants. Ils seront ensuite refacturés à chacun conformément à la facture du fournisseur.

***Approuvé à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.